



Dossier de presse

Partie I

L' Association Passerelle Le Concours Passerelle 2013

Janvier 2013

www.passerelle-esc.com

**Contact presse
Barbara Lenoir
Tél. : 09 52 20 47 16
b.lenoir@passerelle-esc.com**

SOMMAIRE

L'Association Passerelle **p.3**

Le Concours Passerelle **p.5**
Voie d'accès pour les Bac+2/+3/+4

L'Observatoire Passerelle **p.8**

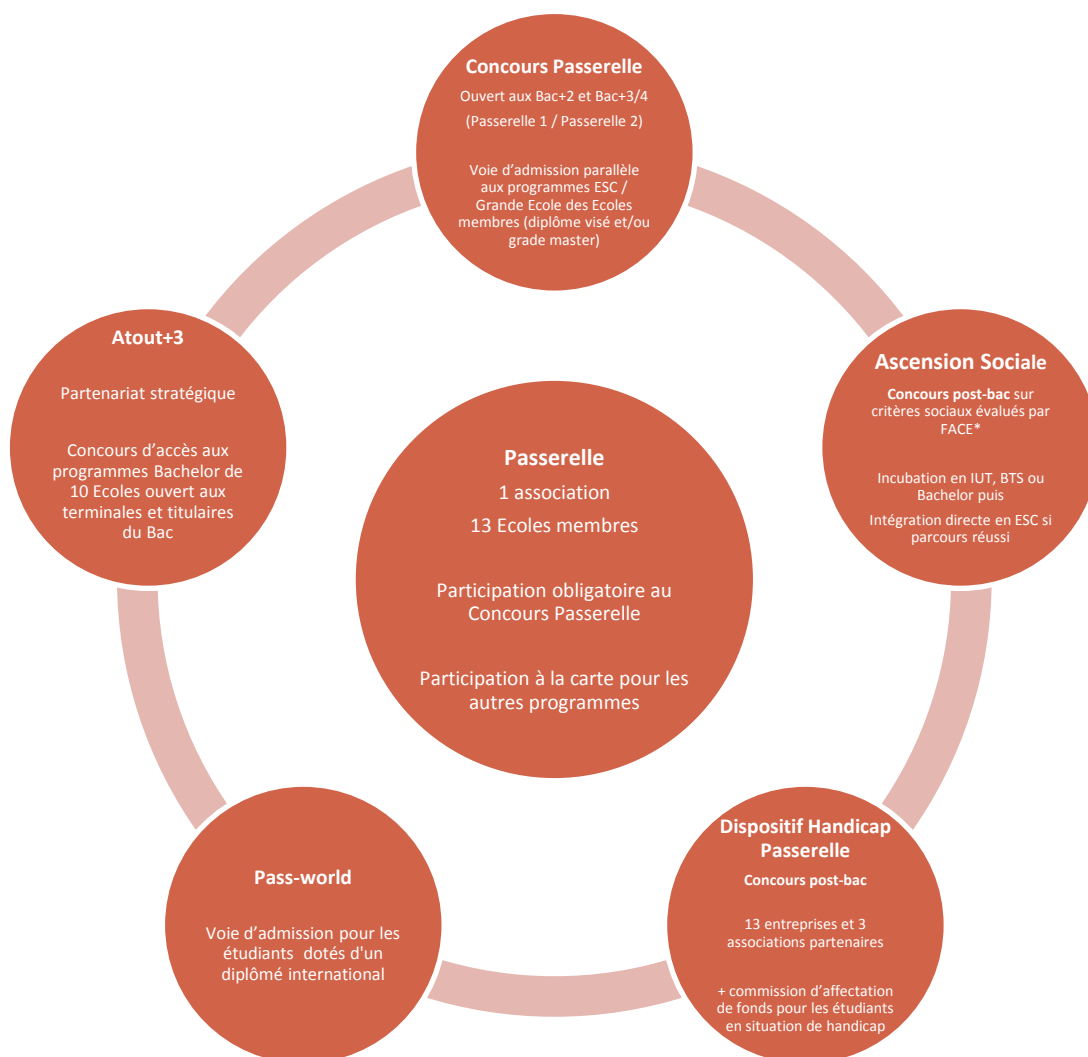
Annexes

Concours 2013 : places offertes	p.11
Concours 2012 : statistiques	p.12
Calendrier du Concours 2013	p.14
Journées de Présentation et d'Entrainement au Concours	p.15
Modalités d'inscriptions	p.16
Niveau de diplôme requis	p.16
Centres d'examen	p.17

L'Association Passerelle

Née en 1988 avec son concours de référence d'admissions parallèles, Passerelle s'est constituée en association en 2007 et joue, depuis, la carte de la diversification.

Diversification de ses activités et des programmes proposés mais également diversification des voies d'accès au Programme Grande Ecole des membres de son réseau.



*FACE : Fondation Agir Contre l'Exclusion

L'Association Passerelle

1. EDC Paris
2. EM Normandie
3. EM Strasbourg
4. ESC Dijon
5. ESC Grenoble
6. ESC La Rochelle
7. ESC Montpellier
8. ESC Pau
9. ESC Rennes
School of Business
10. ESC Saint-Etienne
11. ESC Troyes
12. Novancia Business School
Paris
13. Télécom Ecole de
Management

13 Ecoles sont aujourd'hui membres de l'Association Passerelle.

Toutes participent au **Concours Passerelle** sauf l'ESC Saint-Etienne qui a mis fin en janvier 2013 au recrutement d'étudiants pour son Programme Grande Ecole à la suite d'un protocole d'accord signé entre la CCI de Saint-Etienne Montbrison et EM Lyon Business School.

Des programmes « à la carte »

Pour tous les autres programmes développés par l'Association (Ascension Sociale, Handicap, Pass-world ...), les Ecoles membres sont libres d'y participer dans le respect de la stratégie de chaque école.

Atout+3 – Passerelle : un développement main dans la main

En septembre 2008, les associations ATOUT+3 et Passerelle se sont alliées en vue d'assurer ensemble le développement d'ATOUT+3, banque de recrutement à niveau bac pour les programmes bac+3-Bachelor.

Objectif : proposer une gamme étendue de Bachelors de qualité répartis sur l'ensemble du territoire national.

En offrant là encore une solution de **concours unique** aux étudiants et à leur famille, les Ecoles membres de Passerelle et d'ATOUT+3 contribuent à la simplification de l'offre de formation post-bac dans les domaines du commerce, du management et de l'entrepreneuriat.

Pour Passerelle, cela s'inscrit dans la logique de diversification de l'Association. Le principe de liberté des Ecoles membres, qui ont le choix de participer ou non aux programmes de développement de l'Association, demeure ici entièrement respecté. 9 des 10 Ecoles membres d'Atout+3 sont ainsi membres de Passerelle.

www.concours-atoutplus3.com

Le Concours Passerelle

Voie d'accès pour les Bac+2 et Bac+3/4

Admissions parallèles : une stratégie pour les étudiants, un atout pour les Ecoles

En permettant à des étudiants qui ont fait le choix de ne pas intégrer une classe préparatoire après le bac de rejoindre, après leur formation initiale, une Grande Ecole de commerce et de management, les admissions parallèles leur offrent la possibilité de se construire un **parcours de formation personnalisé, un profil polyvalent** et d'obtenir un **diplôme d'excellence** reconnu partout dans le monde.

Pour les écoles, l'enjeu est tout aussi important puisqu'il vient répondre au **besoin de diversité des profils** recherchés par les entreprises. Les écoles permettant l'accès à leur programme par la voie des admissions parallèles ont pour volonté de recruter des étudiants issus d'horizons variés et de former ainsi des managers aux multiples facettes capables de répondre aux attentes des recruteurs. Les écoles de Passerelle se situent au cœur de la dynamique gouvernementale destinée à encourager une plus forte diversité et égalité des chances dans l'accès à l'enseignement supérieur.

L'Observatoire Passerelle, réalisé chaque année par l'IFOP (*cf. page 8*), conforte les écoles membres dans cette stratégie :

- ⇒ 70% des recruteurs interrogés déclarent **tenir compte de la formation initiale** suivie par le jeune diplômé avant son entrée en école de commerce et de management. Principalement parce que les besoins du poste ou la compréhension de l'environnement de l'entreprise exigent une formation particulière.
- ⇒ Dans ce cas, les recruteurs annoncent **privilégier avant tout les jeunes issus de BTS** (28% des citations), qui devancent les classes préparatoires (24%), une assertion qui se confirme depuis 5 ans.

Alors qu'il fêtera ses 25 ans en 2013, le Concours Passerelle, plus grande banque d'épreuves communes en France, confirme avec plus de **7600 candidats** et plus de **3800 intégrés en 2012**, toute la pertinence et l'intérêt d'un concours commun.

Un seul concours, 12 chances de réussir, une chance pour tous

Le Concours Passerelle compte en 2013 **12 Ecoles**, toutes membres du Chapitre des Ecoles de Management de la Conférence des Grandes Ecoles. La **diversité géographique** et **l'étendue des formations proposées** par ces écoles constituent autant de chances pour les étudiants de trouver l'école qui leur convient.

La progression constante des candidats au Concours Passerelle (*cf. annexes p. 12 & 13*) vient conforter l'Association dans sa stratégie de développement et de mutualisation de moyens pour offrir des services pertinents tant pour les écoles membres que pour les étudiants.

Des stratégies d'études différentes. Des réponses adaptées.

Le Concours Passerelle s'adresse aux étudiants :

- de **niveau Bac+2** qui, à l'issue d'une formation de type universitaire, BTS ou DUT, choisissent de poursuivre leurs études pour trois années supplémentaires => ces étudiants passent alors le Concours **Passerelle 1** et entrent en 1^{ère} année du Programme Grande Ecole.
- de **niveau Bac+3/4**, souvent issus d'une filière générale ou d'un Bachelor, qui souhaitent poursuivre leurs études tout en se professionnalisant. L'accès aux Grandes Ecoles constitue alors une belle alternative aux masters universitaires => ces étudiants sont candidats au concours **Passerelle 2** et entrent en 2^{ème} année du programme Grande Ecole.

Un concours, 12 chances de réussir ...

Plus grande banque d'épreuves communes en France, Passerelle offre, à travers une seule série d'épreuves aux écrits, la possibilité d'intégrer 12 Ecoles différentes. Mais attention, si le concours est unique, les coefficients affectés à chaque épreuve varient en fonction des écoles.

... une chance pour tous

Au-delà de la **simplicité du process**, le concours permet à tous les étudiants, quelle que soit leur formation initiale, d'y avoir leur chance. En effet, grâce à l'épreuve au choix proposée parmi les épreuves écrites, les étudiants peuvent, en fonction de leur formation initiale, choisir leur matière de prédilection. Le potentiel et la motivation de chacun sont évalués au moment de l'entretien oral.

☞ Pas moins de **17 options différentes** sont proposées dans

l'épreuve au choix :

- Allemand
- Biologie
- Créativité et gestion de projet
- Droit
- Économie
- Éducation Artistique
- Espagnol
- Gestion
- Gestion et Négociation commerciale
- Informatique
- Italien
- Management d'une entreprise d'hôtellerie restauration
- Marketing
- Mathématiques
- Philosophie, lettres, sciences humaines
- STAPS
- Technologie

12 Ecoles participant au concours Passerelle :

1. EDC Paris
2. EM Normandie
3. EM Strasbourg
4. ESC Dijon
5. ESC Grenoble
6. ESC La Rochelle
7. ESC Montpellier
8. ESC Pau
9. ESC Rennes
School of Business
10. ESC Troyes
11. Novancia Business School
Paris
12. Télécom Ecole de
Management

Un système d'affectation centralisé pour plus de transparence et de rapidité.

- ☞ **35 centres d'examen** répartis en France métropolitaine et en Outre-mer ainsi qu'à Londres et Casablanca, pour les **épreuves écrites**.
- ☞ **13 centres** d'examen pour les **épreuves orales**.
- ☞ **8 journées de préparation et d'entraînement** (JPE) **gratuites** organisées dans **25 villes** de France et au Maroc.

(se reporter aux annexes pour les détails)

Un système d'affectation centralisé pour plus de transparence et de rapidité.

A l'issue du concours, les affectations des étudiants sont directement gérées par un système centralisé d'affectation (CAP : Centralisation des Affectations Passerelle) qui permet d'assurer la corrélation entre les souhaits d'intégration formulés par les étudiants, leurs rangs définitifs d'admission et les places offertes par les Ecoles. Ce système permet, pour les Ecoles, de gérer les affectations en toute transparence et, pour les étudiants, de connaître leur affectation dès le mois de juillet. Ils ont alors deux mois pour gérer sereinement leur rentrée (recherche de logement, démarches administratives ...).

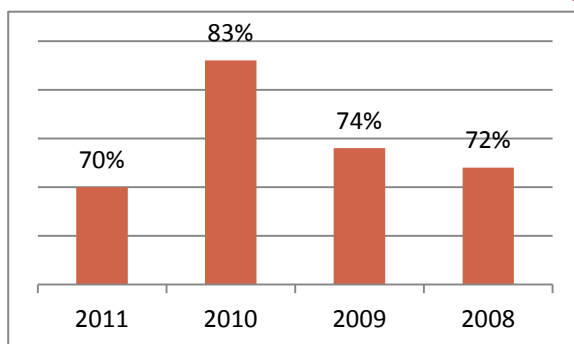
L'Observatoire Passerelle

Depuis 5 ans, l'Observatoire Passerelle scrute les attentes des recruteurs et notamment ce qui les intéresse lors du recrutement de jeunes diplômés issus d'Ecole de commerce et de management.

Réalisée par l'institut de sondage IFOP, cette enquête annuelle a été menée auprès de 224 responsables ou directeurs de ressources humaines entre 2007 et 2012.

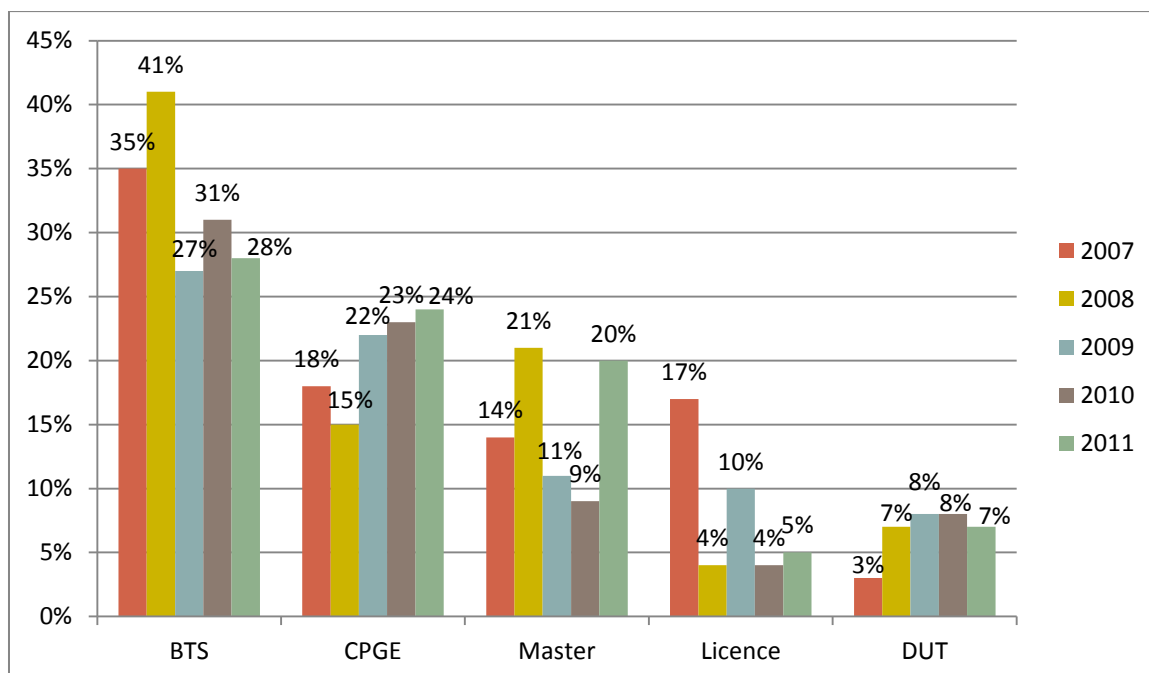
Principaux enseignements tirés depuis 5 ans

⇒ **Une majorité de recruteurs tient compte de la formation initiale suivie avant l'entrée en Ecole de commerce et de management**



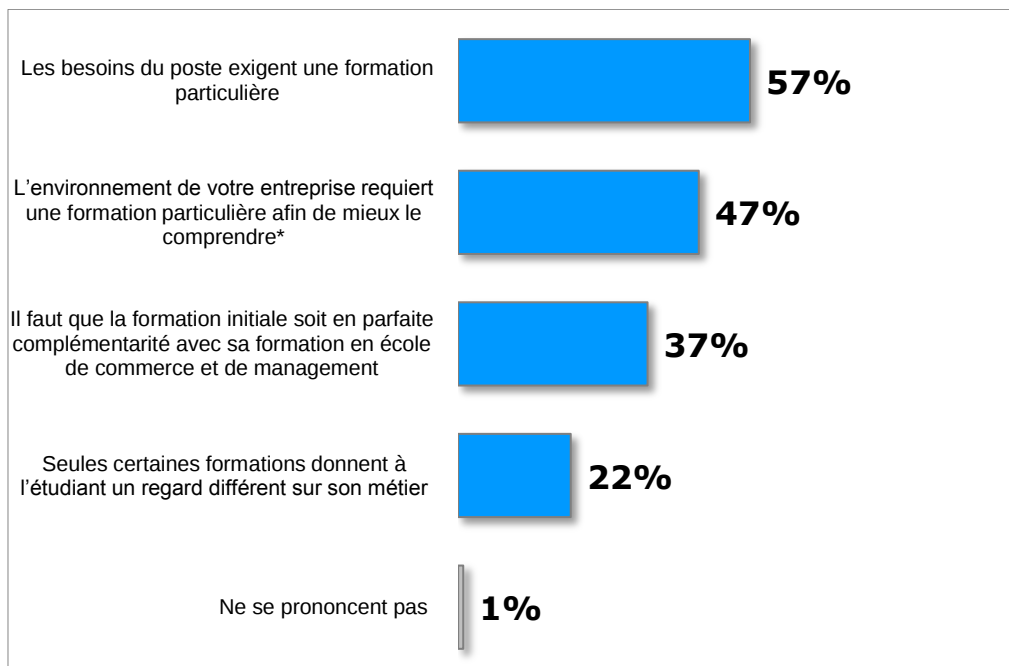
Lorsque vous recrutez un étudiant issu d'Ecole de commerce, tenez-vous compte de la formation qu'il a suivie avant ?

⇒ **BTS + Ecole de commerce : le duo gagnant**



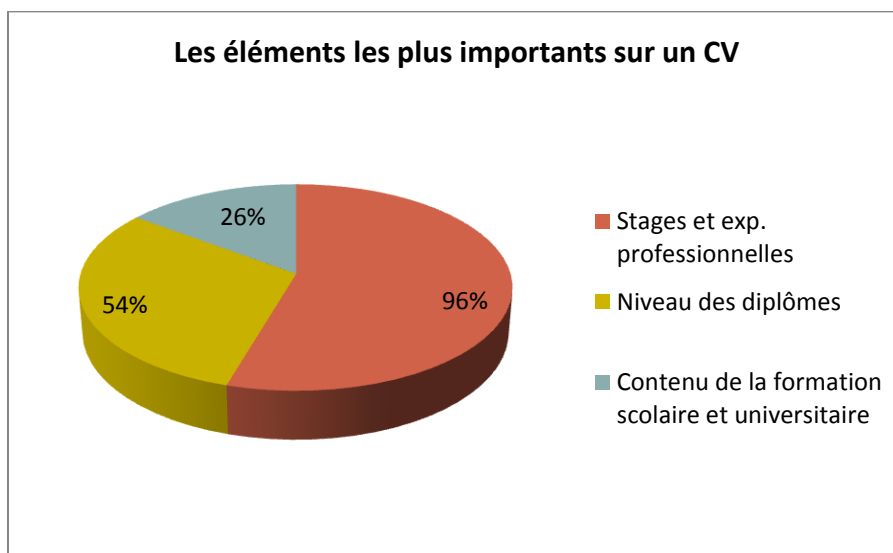
Quelle formation initiale privilégiez-vous avant une formation en Ecole de commerce et de management ?

👉 Pourquoi en tiennent-ils compte ?



* recruteurs déclarant recruter des jeunes diplômés issus d'école de commerce et tenant compte de la formation initiale

⇒ **Stages et expériences professionnelles** : 1^{er} élément du CV examiné par un recruteur



ANNEXES

Nombre de places Concours Passerelle 2013	p.11
Statistiques Concours Passerelle 2012	p.12
Calendrier du Concours Passerelle 2013	p.14
Calendrier des Journées de Présentation et d'Entrainement au Concours	p.15
Informations pratiques sur le Concours 2013 Modalités d'inscription Niveau de diplôme requis	p.16
Centres d'examen	p.17

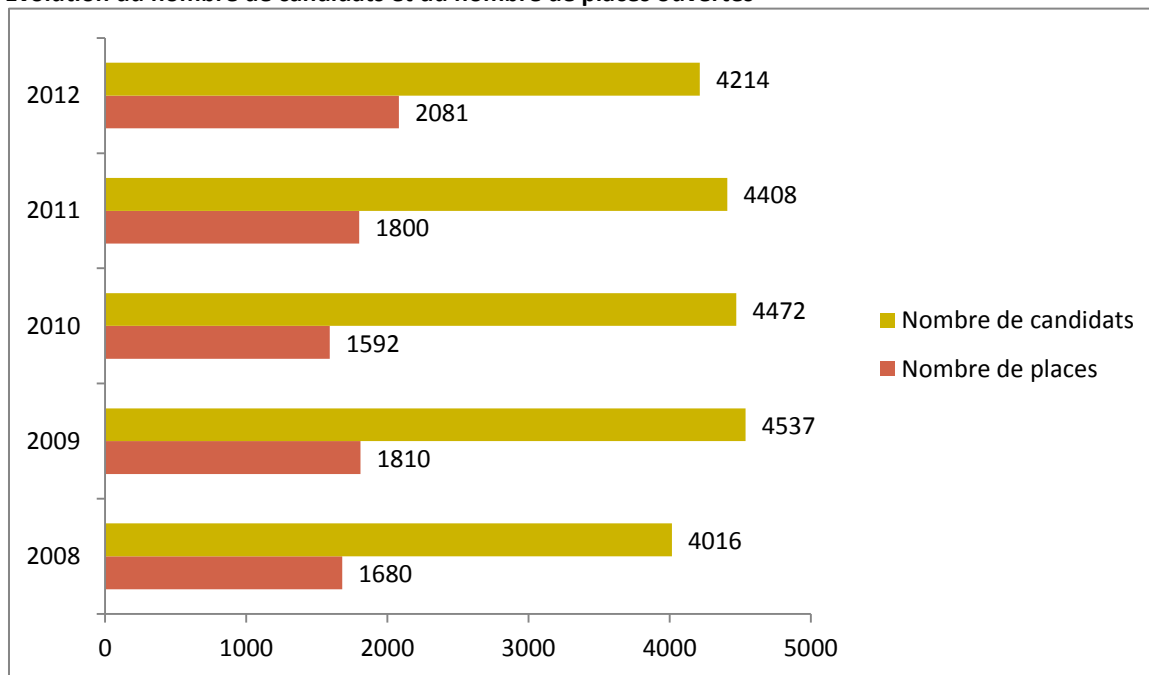
CONCOURS PASSERELLE 2013 : PLACES OFFERTES

Ecoles	Passerelle 1 2013	Passerelle 2 2013
EDC	30	30
EM Normandie	170	105
EM Strasbourg	90	95
ESC Dijon	110	150
ESC Grenoble	145	130
ESC La Rochelle	185	85
ESC Montpellier	180	115
ESC Pau	170	100
ESC Rennes	150	170
ESC Troyes	105	75
Novancia Business School Paris	-	200
Télécom Ecole de Management	100	60
TOTAL	1 435	1 315

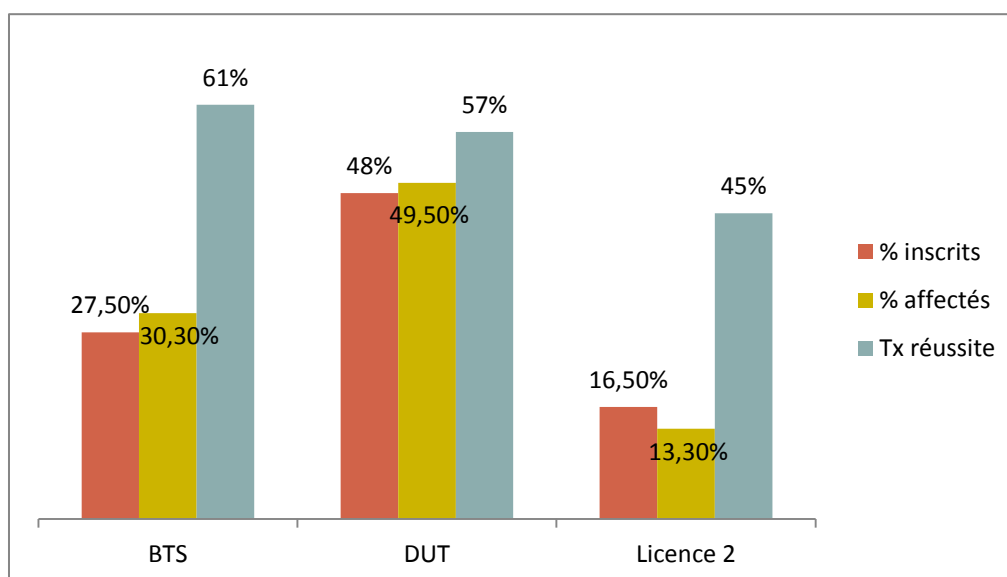
CONCOURS PASSERELLE 2012 : STATISTIQUES

Concours Passerelle 1

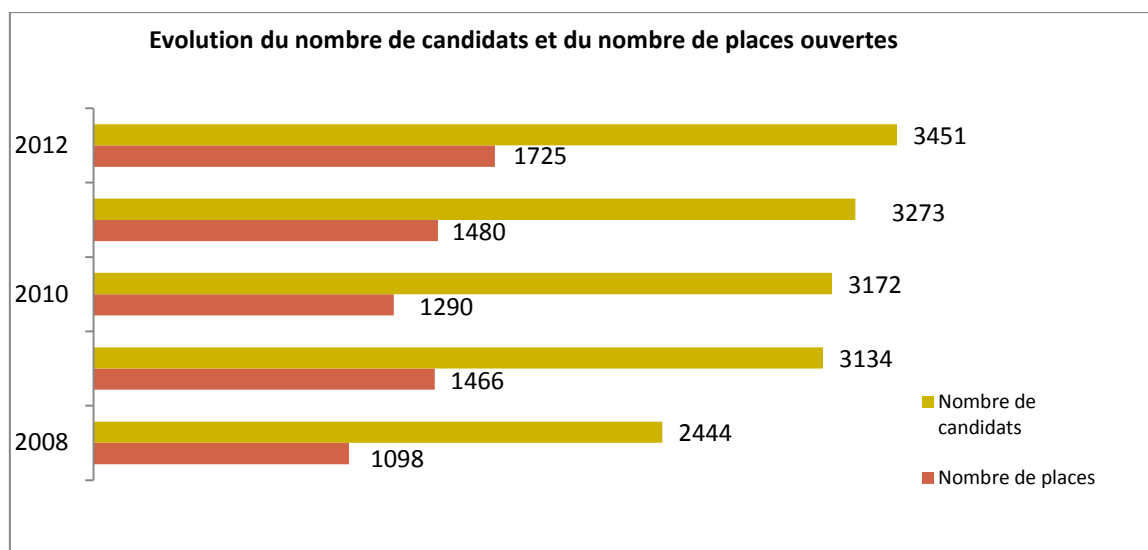
Evolution du nombre de candidats et du nombre de places ouvertes



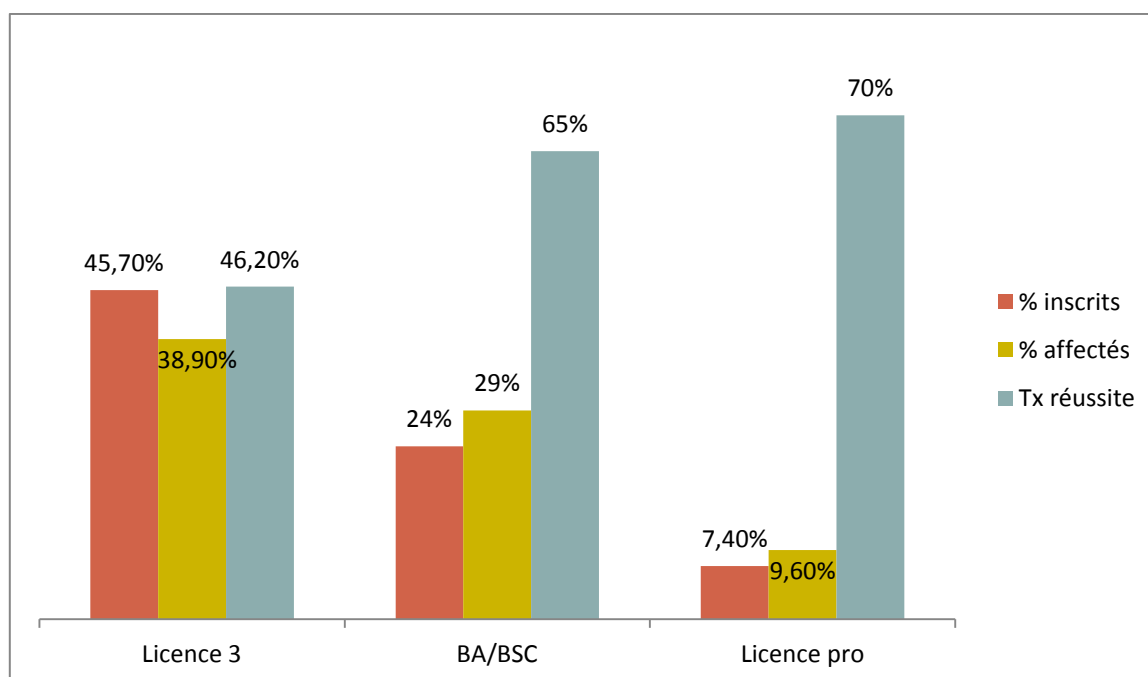
Taux de réussite par type de diplôme (Concours Passerelle 2012)



Concours Passerelle 2



Taux de réussite par type de diplôme (concours 2012)



CALENDRIER DU CONCOURS PASSERELLE 2013

- **Inscriptions sur www.passerelle-esc.com uniquement :**

Du vendredi 30 novembre 2012 au mardi 2 avril 2013 12h00

- **Téléchargement de la convocation :**

Du mardi 9 avril 2013 au mercredi 17 avril 2013

- **Epreuves écrites :**

Mercredi 17 avril 2013

- **Résultats d'éligibilité :**

Vendredi 24 mai 2013 à 10h00

- **Inscriptions et prises de RV Oraux :**

Du vendredi 24 mai 2013 11h au jeudi 30 mai 2013 16h

- **Oraux : entretiens et Langues Vivantes :**

Du samedi 1^{er} juin 2013 au samedi 15 juin 2013 inclus

- **Résultats d'admissions :**

Mardi 25 juin 2013 à 10h00

- **Résultats d'affectation :**

Vendredi 5 juillet 2013 à 10h00

JOURNEES DE PRESENTATION ET D'ENTRAINEMENT AU CONCOURS 2013

Samedi 26 janvier	Amiens, Brest, Évry
Samedi 2 février	Paris-la Défense, Rennes, Toulouse
Samedi 9 février	Caen, Grenoble, La Rochelle, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Pau
Vendredi 15 février	Lyon
Samedi 16 février	Clermont, Lyon
Samedi 23 février	Bordeaux, Casablanca
Samedi 9 mars	Dijon, Le Havre, Lille, Marseille, Tours
Samedi 16 mars	Saint-Étienne, Strasbourg, Troyes

Journées gratuites avec inscription obligatoire sur www.passerelle-esc.com

INFORMATIONS PRATIQUES SUR LE CONCOURS 2013

Modalités d'inscription

L'inscription et le règlement des frais d'inscription pour les épreuves écrites et orales se font obligatoirement en ligne sur www.passerelle-esc.com

Droits d'inscription

Passerelle 1 et 2

- Épreuves écrites : 315 € pour l'ensemble des Ecoles du Concours
- Épreuves orales : 50 € par école

Pour les boursiers 2012 / 2013 :

Gratuité pour les écrits ; 1/2 tarif pour l'oral sur justificatif

Niveau de diplômes requis

Passerelle 1 : les BTS, DUT, Licence 2... pour une entrée en 1^{ère} année d'ESC

Le concours Passerelle 1 s'adresse aux étudiants ayant obtenu un diplôme de niveau Bac+2 minimum.

Qui peut se présenter ?

- Les candidats ayant réussi les épreuves organisées à la fin du premier cycle des universités françaises ou à la fin de la deuxième année des Instituts d'Etudes Politiques.
- Les candidats titulaires d'un Diplôme Universitaire de Technologie ou d'un Brevet de Technicien Supérieur.
- Les candidats issus des classes préparatoires de mathématiques spéciales.
- Les candidats titulaires d'un diplôme français sanctionnant un cycle d'études supérieures d'au moins deux ans post-baccalauréat, d'un titre homologué au niveau III ou d'un diplôme étranger reconnu comme équivalent.
- Tous les candidats admis à se présenter au concours Passerelle 2.

Passerelle 2 : les titulaires d'un Bachelor, d'une Licence, d'une Maîtrise... pour une entrée en 2^{ème} année d'ESC

Le concours Passerelle 2 permet aux détenteurs d'une licence ou diplôme équivalent d'intégrer une ESC en deuxième année.

Qui peut se présenter ?

Les candidats titulaires d'un :

- Diplôme français sanctionnant un cycle d'études supérieures d'au moins trois ans post-baccalauréat ou d'un titre homologué au niveau II.
- Diplôme Bac +3 ou Bac +4 français visé par le Ministère de l'Education Nationale ou étranger reconnu comme équivalent.

Pour plus de détails, cf. le règlement du concours.

Centres d'examen

Epreuves écrites : 35 centres d'examen

En France métropolitaine et en Outre-mer

Aix-en-Provence • Amiens • Besançon • Bordeaux • Brest • Caen • Clermont-Ferrand • Dijon • Evry • Grenoble • Guadeloupe • La Réunion • La Rochelle • Le Havre • Lille • Limoges • Lyon • Metz • Montpellier • Nantes • Nice • Nouvelle-Calédonie • Paris (2 centres) • Pau • Poitiers • Rennes • Reims • Saint-Étienne • Strasbourg • Toulouse • Tours • Troyes

A l'étranger

Casablanca • Londres

Epreuves orales : 13 centres d'examen

Anglais, Espagnol, Allemand : Dijon – Evry – Grenoble – La Rochelle – Le Havre – Montpellier – Paris* – Paris La Défense – Pau – Rennes – Saint-Etienne – Strasbourg – Troyes

** Passerelle 2 uniquement*

Italien : Dijon – Strasbourg – Montpellier

Arabe : Rennes – Evry

Russe : Grenoble

Chinois : Rennes